



LA GAZETTE DES DEUX VILLES

L'Edito du maire

Du changement en perspective,

Depuis fort longtemps nous avons entendu parler du mille feuilles territorial et de la nécessité de reformer celui-ci. Un premier pas a été fait en 2014 avec la fusion des trois intercommunalités (Vernois-Aéroport -Remilly) qui a donné naissance à la Communauté de Communes du Sud Messin. Avec l'arrivée de cette nouvelle et fraîche grande région Est, c'est une nouvelle organisation du territoire qui va se mettre en place. Pour compléter ce changement, la loi NOTRe exige la disparition des syndicats ainsi qu'un seuil de population minimum fixé à 15.000 habitants par EPCI. Bien que théoriquement épargné (La CCSM compte 15.500 Habitants), le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet, prévoit un regroupement de notre communauté de communes du Sud Messin avec la communauté de communes du Val de Moselle (5000 habitants) pour 2016. A cet effet les services de l'état ont lancé une consultation auprès des différents interlocuteurs sur ce sujet. Notre conseil municipal s'est montré favorable à ce schéma qui ne doit être qu'une étape vers la création d'une Métropole. Les petites intercommunalités ne pourront mettre en oeuvre des projets, une politique audacieuse pour leur territoire. Il suffit de regarder notre secteur incapable depuis plus de 20 ans de développer les zones de l'aéroport et de la gare TGV faute de moyen entre autres. A ce titre dans les nouvelles régions, les métropoles seront de véritables poumons économiques et sociaux.

Comme vous pouvez le voir, l'année 2016 s'annonce riche en événements tant au niveau intercommunal qu'au niveau communal. De nombreux projets sont en cours et devraient se terminer en 2016 avec notamment le verger communal, la réfection du clocher, la « renaturation » de l'ancienne réserve incendie.

Un dernier mot enfin, au regard des événements qui ont frappé la France, Il est important, pour nous, de relativiser tous les petits ennuis qui peuvent survenir dans notre quotidien, que l'amitié et l'indulgence envers autrui prennent le pas sur l'intolérance. Le partage, le soutien aux plus fragiles d'entre nous et la chaleur humaine sont les valeurs qui doivent nous animer tout au long de l'année.

Vous pouvez compter sur moi pour faire vivre ces valeurs comme Maire et comme citoyen.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre maire, Stéphane NICOLAS

NOS SENTIERS ET CHEMINS D'AUTREFOIS,

De nombreux chemins et sentiers parcourent notre ban communal. Peu ou pas entretenus, certains méritent une réhabilitation à des fins sécuritaires (rapport MATEC) ou tout simplement pour le bonheur des promeneurs.

Conscient des difficultés que peuvent engendrer cette entreprise et dans une démarche de concertation, nous souhaitons associer les Chastissalliens à cette ambitieux projet. Une commission sera mise en place au premier trimestre 2016.

Si vous désirez y participer nous attendons votre inscription sur le registre ouvert à cet effet au secrétariat de la Mairie. Par ailleurs un cahier de doléances sera à votre disposition afin de faire part de vos suggestions à cette commission.

INTERDICTION DE STATIONNER VEHICULES DE PLUS DE 9 TONNES

Dans le but de sécuriser le village et assurer la tranquillité de ses habitants la municipalité a décidé de prendre un arrêté municipal en date du 1^{er} août 2015 pour interdire le stationnement de tous les véhicules de plus de 9 tonnes sur l'ensemble de l'agglomération.

Des panneaux sont installés pour l'information des usagers et positionnés à cet effet aux deux entrées du village.

Pour information, tout manquement à cet arrêté municipal peut, en vertu de l'article 417-2 du code de la route, faire l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe d'un montant de 35€.

LES PERES NOEL... c'est CHOUETTE...



Au détour d'une conversation, vous apprendrez peut-être, qu'une autre collection se cache en ces lieux, celle-ci plus nature, puisqu'il s'agit de CHOUETTE.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

A bientôt devant cette fameuse fenêtre...

Dans notre petit village, chaque fin d'année, il y a une maison particulière où la magie de Noël commence !!

Hé oui ! Une fenêtre laisse apparaître une collection bien ancrée dans ce mois de Décembre. Ce sont des dizaines de Père Noël qui vous appellent à la rêverie et aux souvenirs d'enfants.

Philippe et Aline Merat sont heureux de vous présenter cet assortiment de Joyeux bonhommes, rouges et animés pour la plupart. Ces passionnés vous ouvriront avec plaisir leur porte, afin de vous approcher de leurs protégés et, peut-être, vous conter leur histoire qui a débuté un jour de 1995, grâce à un Père Noël écrivain qui se trouvait, par hasard, dans le magasin où Philippe est entré.

Cette passion pour les automates de Noël est née, ainsi, et ne les a plus quittés. Maintenant, ils accueillent en leur demeure, dans une pièce qui leur est dédiée, environ 120 hôtes appréciés des enfants. Une famille qui ne cesse de grandir au fil des ans.

Curieux et curieuses, passants et passantes, petits et grands, venez admirer cette vitrine ouverte sur l'imaginaire de Noël et son représentant le plus connu. Profitez-en pour les compter.



AGENDA DU MAIRE

Juillet:

06 Rdv Dekra
07 Présentation MATEC
08 Réunion Carte Co
10 Réunion des Maires du Saulnois
15 Réunion DDT-Agence de l'eau
16 Rdv SVT
21 Visite du sénateur MASSON
27 Conseil Municipal
28 Rdv CCSSM

Août:

06 Réunion DDT- Agence de l'eau
27 Rdv Bertrand SAS

Septembre:

04 Réunions des Maires
07 Conseil Municipal
14 AG Union Maires Metz Campagne
17 AG Amical des Maires
21 Réunion commission : Travaux
24 Réunion commission ouvrier SIVOM
26 Accueil nouveaux habitants - Maisons Fleuries
27 Nettoyons la nature.

Octobre:

01 Réunion projet Eglise
01 Réunion projet Verger
02 Ouverture des Plis
03 Inauguration Salle Solgne
05 Rdv Carte Communal - ADT
05 Conseil Municipal
06 Rdv Créalis
08 Rdv Bertrand SAS
12 Conférence UEM
16 Rdv Weiler
17 Remise prix Maison Fleurie SIVOM
23 Rdv Asconit
29 Conseil communautaire

Novembre:

02 Conseil Municipal.
05 Conseil des écoles
06 Réunion Bertrands SAS
09 Rdv UEM
10 Conseil communautaire
19 Commission Communautaire Appui aux communes
20 Réunion Prefecture
23 Réunion PETR -CC Val de Moselle
24 Commission communale : Information
25 AG SMASA
26 Réunion Syndicat college de Delme
28 Conseil Municipal enfants
291 Repas des Séniors
30 Conseil Municipal

Décembre:

03 Rdv WEILER
06 Elections Régionales
10 Rdv ASCONIT-Agence de l'eau - DDT
13 Elections Régionales
14 Conseil Communautaire
16 AG Syndicat des eaux
19 Réunion personnel municipal
31 Permanence Mairie

MENTIONS LEGALES

Directeur de la rédaction : Stéphane NICOLAS
Directeur délégué à la rédaction : Frédéric COLSON
Membres de la rédaction : Le conseil municipal
Crédits Photos : Thierry DESARCE, le conseil municipal.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2015.



Le conseil municipal de Saily Achâtel avait souhaité mettre à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, ont contribué à l'embellissement de notre village.

Afin de récompenser les efforts faits par nos concitoyens, la commission cadre de vie a mis en place en 2014 un concours des maisons fleuries et a souhaité le reconduire en 2015. Ce concours a été volontairement ouvert à tous, c'est pourquoi nous n'avons pas souhaité mettre en place une inscription préalable contrairement à ce qui se fait habituellement sur les autres communes.

La remise des prix du concours "Maisons fleuries de Saily-Achâtel " s'est tenue, le samedi 26 septembre, dans le cadre sa second édition. en présence de Monsieur le maire et des membres du conseil municipal ainsi que des membres du jury composé de Mesdames Marie Anne Deshayes, Maryse Desarce, Flavi Mari, Sandrine Doyen-Schuler et Messieurs Gérard Burger, Serge Rouprich et Tom Colson.

Ce concours était organisé par la commission « cadre de vie » ainsi que par le conseil municipal enfants.

« L'aspect de notre village est une préoccupation permanente pour nos élus, le fait qu'il soit attractif et accueillant réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons » a souligné Stéphane Nicolas, maire du village.

Pour le concours des maisons fleuries 2015 le jury a rendu son verdict après s'être déplacé sur l'ensemble du village début août.

Le jury a décerné les prix suivants :

Premier prix : M et Mme HENRY

Deuxième prix : M et Mme SANTOS

Troisième prix : M et Mme VERGÉ

Félicitations aux lauréats.

DENEIGEMENT

Chaque commune est tenue d'assurer le déneigement des voies communales implantées sur son territoire.

A cet effet une convention a été établie lors du conseil municipal du 5 octobre 2015 avec M. Jean-François NICOLAS pour réaliser cette opération.

Cette dernière ne peut être réalisée qu'avec le civisme de chacun car il est bien évident que si le matériel utilisé ne peut passer librement dans les rues déterminées par la municipalité, ces axes ne pourront être traités.

Merci de regarder la météo locale afin de stationner vos véhicules en dehors de leurs emplacements habituels.

Enfin déneigement ne veut pas dire salage comme sur la rue des deux villes, qui, elle appartient au département.

Des bacs à sel sont répartis dans le village pour vous permettre de faciliter la circulation des piétons devant chez vous. Le sel entreposé doit être utilisé pour un usage communal et non privatif (terrasse, chemins de jardin, ...)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue au petit Jules qui est venu combler la vie de ses parents le 29 août 2015, Cynthia DESCHAMPS & Mathieu FABRY.

ILS NOUS ONT REJOINTS

Bienvenue aux nouveaux Chastisalliens

- Mme PAULINE Rachel et ses enfants Lucas et Cyrielle.

- M. DELLES Thierry & Mme PROTIERE Isabelle.

- M. OTT Jonathan & Mme BANGRATZ Evelyne et leurs enfants Sharon, Ilan, Kayliah, Nathan, Yannis, Alicia, Charlene, Tiffany et Malhaury.

- M. GROSSMANN Christian & Mme GEYER Carole et leurs enfants Manon et Eva.

- M. PETITJEAN Didier & Mme MENNESSON Fanny.

- M. ESCHENBRENN Christophe & Mme KELLER Eve.

MARIAGE

Le 29 Août 2015, M. GIRARDIN Damien et Mme ARNOUT Aurélie se sont dit « OUI » à la mairie de Saily-Achâtel.



**Permanence
exceptionnelle
le 31 décembre.**

La mairie de Saily-Achâtel sera exceptionnellement ouverte le Jeudi 31 décembre 2015 de 16h00 à 17h00



BAC 2015

NOS DIPLÔMÉS A L'HONNEUR:

La commune a aussi souhaité récompenser nos bacheliers et le 26 septembre dernier, à l'occasion de l'accueil aux nouveaux habitants, nous avons pu récompenser 5 lauréats qui ont reçu un bon d'achat à la FNAC.

INFO URBANISME

Depuis le 01/07/2015 les services de l'état n'instruisent plus les permis de construire, certificats d'urbanisme, demandes de travaux,..

Cette compétence a été transmise par l'ensemble des communes du sud Messin au service instructeur de la communauté de communes.

N'hésitez pas à venir parler de vos projets au préalable en Mairie avant de rédiger celui-ci .

Nous pourrions vérifier la conformité ensemble.

Par ailleurs au 01/01/2016 notre POS (Plan d'occupation des sols) sera caduque.

De ce fait dès le début 2015 la municipalité a opté pour une carte communale. (voir Gazette n°3)

Celle-ci est en cours d'élaboration et devrait être en place pour juin 2016.

Un exposé public sera fait durant le premier semestre.

LA GRANGE COMMUNALE DE NOUVEAU ACCESSIBLE A TOUS ...

Suite à un arrêté communal de péril datant de 2011 il n'était plus possible de recevoir du public dans l'Ancienne Grange communale, le four à pain et le « Musée de la Tuile » se trouvant Rue du Lavoir face à l'Eglise.

Cœur et moteur de nombreuses fêtes de village cet espace devait réouvrir pour revivre et accueillir de nouveau des activités, des rencontres comme les bénévoles de l'ASPSA et de L'AFR l'ont souhaité lorsqu'ils se sont unis pour réhabiliter et restaurer cet ancien bâtiment.



Histoire qui commence en 1998 lorsque la commune rachète cet ancien corps de ferme et se poursuit par la restauration débutée en 2001 par l'ASPSA.

Association qui désirait faire renaître et conserver le patrimoine du village, mais aussi avait des buts complémentaires. D'insertion, en accueillant des chômeurs dans le but de les former à de nouvelles qualifications et aussi thérapeutique en recevant des patients du centre hospitalier spécialisé de Jury.

Après plusieurs années de travaux la Grange, le Four et le « Musée de la Tuile » sont hors d'eau et peuvent accueillir du public.



Mais un problème apparaît au fil des ans, le reste du corps de ferme lui, se dégrade. Et en vient à se transformer en ruine. Des projets ont vu le jour pour sauver ses pierres mais les montants trop importants ont eu raison de la bonne volonté de tous.

La ruine de l'ancienne ferme étant devenue dangereuse l'ancienne municipalité s'est vue dans l'obligation d'interdire l'accès à l'édifice. Et a engagé des travaux de démolition de la ruine et de réhabilitation de l'espace en place « Jaune ». Que notre municipalité a terminé de payer en début de mandat.



Après de nombreuses rencontres et réunions avec la DDT (Accessibilité) et le SDISS (Sécurité incendie) nous avons engagés des aménagements et des mises aux normes nous permettant maintenant de recevoir à nouveau du public dans le bâtiment. (Pour le moment le « musée de la Tuile » peut permettre le stockage mais ne peut être visité en groupe). Comme demandé par les différents acteurs nous permettant la réouverture des lieux nous avons, aussi, fait réaliser une étude de solidité du bâtiment et remis en sécurité l'installation électrique.

Mesdames, Messieurs, petits et grands nous sommes heureux de vous permettre d'entrer de plein pied dans un petit bout d'histoire de notre commune, SAILLY-ACHATEL.

ILLUMINATIONS 2015

Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles leur cortège de lumières ! Pour la seconde année, la mairie du Saily-Achatel propose aux Chastissalliens et Chastissalliennes de participer à la magie des fêtes en organisant un concours municipal des illuminations.

Gratuit et ouvert à tous, le concours d'illumination aura lieu la semaine du 21 au 27 décembre 2015, le règlement du concours sera affiché début décembre en mairie.

Le principe est simple, les habitants participants devront embellir une partie de leur habitation terrasse, façade, balcon, fenêtre de façon à ce qu'elle puisse être visible depuis la voie publique et examinée par un jury. Une attention particulière sera portée sur l'originalité de la décoration, sa faible consommation d'énergie et sa visibilité.

Après délibération du jury les résultats seront affichés en mairie début janvier.



UNE COMMUNE EN LIGNE

Le conseil municipal l'avait promis! C'est maintenant chose faite, Saily-Achatel possède son site internet :

www.mairie-de-saily-achatel.fr

Vous pourrez y consulter les différentes informations de la commune, sur les projets en cours, voir les procès-verbaux des conseils municipaux. Contacter la mairie directement via un formulaire. Faire vos demandes d'actes en ligne.....

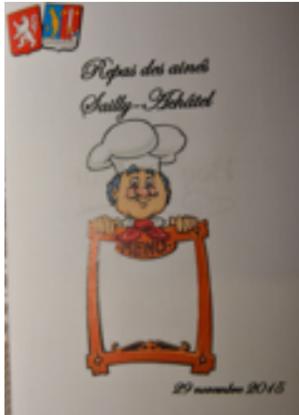
Ce site est en constante évolution, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions d'évolutions.

Bonne navigation !

REPAS DES ANCIENS



Comme l'année dernière, Dimanche 29 novembre, tous les anciens, âgés de 60 ans et plus, ainsi que leurs conjoints et conjointes ont été conviés à un repas partagé avec le conseil municipal à la salle associative. Après un discours de M. le Maire, c'est M. Denis Jacquat, député de la Moselle, qui a fait l'éloge de nos anciens, en reprenant un proverbe africain : « Un ancien qui nous quitte, c'est une bibliothèque qui meurt », rappelant ainsi que le savoir de nos seniors est très précieux. M. Denis Jacquat s'est ensuite félicité d'avoir à passer la parole, pour la première fois, au conseil municipal des jeunes. La représentante a invité nos seniors à participer, dans un cadre de transfert des savoirs faire, à un atelier pâtisserie le samedi 19 décembre 2015. Ensuite, nos séniors ont pu se délecter d'un merveilleux repas préparé par Xavier Mari (conseiller municipal) et son épouse.



SAINT NICOLAS



C'est le dimanche 6 décembre pour la plus grande joie des petits et des grands que Saint Nicolas a rendu visite aux enfants. Organisée par l'A.E.R, et pour la première fois dans la grange communale, spécialement décorée pour l'occasion, cet après midi a rencontré un vif succès.

Au départ de Saint Nicolas, L'A.E.R, qui avait remis en route le four à pain, a proposé tarte flambée, soupe d'hiver et vin chaud.



ACTUALITÉ CMJ

Le conseil des enfants de Sully Achatel existe depuis plus d'un an et déjà beaucoup d'actions réalisées !!

En effet, grâce à ce petit groupe dynamique et motivé l'action NETTOYONS LA NATURE a été renouvelée le 27 septembre dernier, et c'est fièrement que nos commandos « Propreté » (petits et grands !) ont sillonné nos rues et chemins de la commune afin d'évacuer de très nombreux déchets en tout genre.

MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS, pour votre action, votre bonne humeur et votre engagement qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et l'environnement de notre village !!!

Mais nos jeunes conseillers ont aussi organisé cette année des événements plus ludiques : une soirée Jeux Vidéos et Jeux de société (avril 2015), il y a eu aussi la Sortie Accro Branche au Parc Aventure de POMPEY (juin 2015) et pour clôturer l'année, un atelier pâtisserie qui se déroulera samedi 19 Décembre 2015 !! **VENEZ NOMBREUX METTRE LA MAIN A LA PATE ET REGALONS NOUS TOUS ENSEMBLE !!**

Merci à notre conseil municipal des jeunes pour son implication et son énergie, vivement 2016 pour de nouveaux projets !!!!



La « Pâtisserie réunie » (réunit...)



Une idée de partage et de lien entre les générations.

Le conseil des enfants de Sully Achatel souhaiterait réunir petits et grands autour d'une belle après-midi PATISSERIE.

A l'occasion des fêtes de fin d'année et par ce froid quoi de mieux que de confectionner et déguster de bons gâteaux. Les enfants ont donc émis l'idée d'échanger recettes et bonne humeur en cuisinant avec les parents et grands-parents.

Si vous souhaitez partager quelques recettes et un peu de temps, vous êtes cordialement invités :

Samedi 19 décembre 2015 de 14h à 18h à la Salle des Fêtes de Sully Achatel.

Pour clôturer l'après-midi, nous nous rassemblerons autour de nos savoureuses créations pour partager café et chocolat chaud.

Tous à nos fourneaux ! Pâtissons !

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Afin d'organiser ce rendez-vous et prévoir les ingrédients et accessoires nécessaires, les personnes souhaitant participer sont priées de se faire connaître auprès de **M. MARI** en nous retournant ce coupon en Mairie (boîte aux lettres) **Venez nombreux... !!**

Nom : _____ Tel : _____ Recette(s) proposée(s) : _____